

Offre de stage

Service économique régional de Canberra

Ambassade de France en Australie

Début du stage : mi-août 2026

Durée : 6 mois

Clôture des candidatures : 20/05/2026

Poste et missions

Intitulé du stage : chargé.e d'études économiques

Maître de stage : Louis VEDEL, adjoint au chef du SER de Canberra

Les missions confiées au stagiaire :

- Participation aux productions courantes : veille hebdomadaire, notes d'analyse et de synthèse à caractère macroéconomique et financier et sur les politiques publiques... ;
- Contribution à la préparation d'évènements et de visites officielles ;
- Contribution à la mise en place d'outils d'analyse de données pour le suivi macroéconomique des économies de la zone de compétence du SER : Australie, Nouvelle Zélande et États insulaires du Pacifique Sud ;
- Production de notes d'analyse sur des enjeux structurants pour la région.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité : BAC + 5

Compétences requises :

- Analyse économique
- Traitement de données
- Compétences rédactionnelles
- Travail en équipe
- Sens du contact

Langues : Anglais courant obligatoire (C1).

Employeur

Le Service économique régional (SER) de Canberra est un service de la Direction générale du Trésor placé auprès de l'Ambassade de France en Australie. Il est composé de 7 agents et intervient sur les thématiques suivantes : appui aux entreprises ; macroéconomie/finances ; sectoriel-énergie ; sectoriel-agriculture.

Le SER a pour missions de suivre la situation macroéconomique, financière et agricole des pays de la zone (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats du Pacifique), de développer la relation économique et commerciale entre la France et ces pays, et d'y coordonner l'action des acteurs institutionnels économiques français.

Localisation

Ambassade de France en Australie,
6 Perth Avenue,
Canberra, ACT, Australia.

Comment postuler ?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à canberra@dgtresor.gouv.fr, et, gahwon.lee@dgtresor.gouv.fr

Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé aux contacts indiqués.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,5 € depuis janvier 2026.